



COMPTE-RENDU CHSCT DU 20 FÉVRIER 2018

« ON S'APPRIVOISE... »

C'est le premier CHSCT pour notre nouveau directeur Monsieur Balzamo, qui devient le Président de cette instance. Après un tour de table inhabituel..., la CGT lit sa déclaration liminaire.

Le Président répond à celle-ci (ce qui nous change...) et nous parle d'un dialogue constructif et réaliste au sein de cette instance. Il insiste sur l'intérêt d'associer tous les acteurs de la prévention. Nous saluons ce positionnement du nouveau Président, mais ne cachons pas notre étonnement tant sa position pour un Président de CHSCT nous est inhabituelle !!!

Le Président, amusé de notre étonnement, dira « **il faut que l'on s'apprivoise...** »

Approbation du PV de la séance du 7 novembre 2017

Après avoir fait remarquer que c'est le PV de la séance du 19 décembre 2017 que nous devrions approuver lors de cette séance (préconisations de la Note d'Orientations Ministérielles), le PV de la séance du 7 novembre 2017 a été approuvé à l'unanimité.

Point d'information sur la situation au CFP d'Harfleur

Nos collègues de la DRFIP ont connu pour la 2ème fois en 1 mois un braquage à main armée au Centre des Finances Publiques d'Harfleur.

La Direction expose les différentes solutions pour améliorer le quotidien et les conditions de travail des agents : guichet vitré, travaux de réaménagement, alarme, système de surveillance, éclairages extérieurs...

La Direction a parallèlement proposé que ces incidents soient reconnus en accident de service. À notre étonnement, nous apprenons que les collègues ne souhaitent pas s'inscrire dans une telle démarche... **Mauvaise information, mauvais accompagnement ... nous sommes sceptiques !!**

Le Président du CHSCT ordonne au directeur de la DRFIP (c'est une première !!!) de faire établir une fiche de signalement collective qui fera un « écrit officiel » pour ces incidents.

Les travaux devraient être effectués et terminés pour avril 2018.

La CGT demande une visite de site du CFP d'Harfleur dès la fin des travaux.

Suivi des actions et propositions

Nous avons annoncé la couleur dès notre déclaration liminaire sur ce point. Rien n'avance, nous avons la désagréable impression qu'entre 2 CHSCT, rien ne se passe.

– Sur la **délégation d'enquête**, rien n'a avancé depuis le CHSCT du mois de décembre. La CGT exprime son mécontentement et ses doutes à l'utilité d'une telle démarche...

Le Président, encore une fois, abonde en notre sens, et intime à la délégation de se réunir d'ici le prochain CHSCT...

– Concernant le **rapport de Monsieur Perron**, sur la situation amiante à l'hôtel des Finances en décembre 2016, nous ne l'avons toujours pas obtenu. La CGT doute même jusqu'à l'existence de cette personne... Ce rapport est pourtant primordial puisqu'il permettra à l'Administration de se prononcer quant à la délivrance d'attestation de présence... Le Président du CHSCT indique qu'il va écrire à Monsieur Perron pour obtenir son rapport.

– Sur l'**amiante à l'EAT**, la CGT a demandé l'état d'avancée de ce dossier... Le directeur des douanes du Havre nous a informé qu'il avait demandé à la GMP l'actualisation du Dossier Technique Amiante.

Le médecin de prévention accompagné d'une personne de la CARSAT devrait se déplacer à l'EAT le 23 avril 2018, afin de répondre à toutes les questions des collègues sur cette problématique.

Enfin des attestations de présence devraient être délivrées à tous les collègues présents lors des travaux en 2015. Elles seront rédigées par l'Administration, transmises au médecin de prévention puis intégrées au dossier des collègues.

Registre Santé Sécurité au Travail

Encore une fois, lors de notre déclaration liminaire, nous regrettons que rien ne se passe après les inscriptions dans les registres Santé Sécurité au Travail.

– Les **consignes SEVESO** pour la Douane de Seine-Maritime sont rédigées. Il reste quelques détails à peaufiner...

Peut-être que 2018 sera l'année d'un exercice SEVESO sur la DI...

– Des demandes en **matériel pour le local social de la BSEP**, local social agréé, vont être réorientées vers le CDAS.

– **Incident fuite de gaz CREPS** : le Directeur régional a insisté sur le fait que ce n'était pas un incident SEVESO et qu'il n'y avait pas de consignes précises dans ce cas. C'est bien ce que nous lui reprochions. La CGT exprime sa surprise sur le délai (1h15) qu'il aura fallu au chef de service pour décider d'évacuer les locaux.

En l'absence d'incident SEVESO, il est de la seule responsabilité du chef de service de décider de l'évacuation du bureau... C'est peut-être là que le bât blesse... L'inspecteur Santé Sécurité au Travail indique que les agents peuvent, dans tous cas similaires, mettre en œuvre leur droit de retrait, sans attendre le bon vouloir de leur chef de service. Le Président du CHSCT insiste sur l'importance de la réactivité des chefs de service, dans ce genre d'incident.

– Concernant la demande des collègues de la **BSEN sur une seconde douche**, l'assistant de prévention du Havre nous informe qu'une étude de faisabilité va avoir lieu. La CGT informe que si

les travaux sont réalisables, ceux-ci pourraient être financés par le CHSCT et nous lui demandons de faire un devis.

– Nous constatons à plusieurs reprises et sur des sites différents (DRFIP, DGDDI) notamment à la **BSEC**, que les **sanitaires** ne sont pas nettoyés tous les jours.

La CGT rappelle que le nettoyage quotidien des sanitaires est une obligation réglementaire du Code du Travail, et que l'Administration doit s'assurer que cela est effectué dans TOUS les locaux administratifs. Nous insistons auprès des collègues pour nous remonter tous dysfonctionnements dans ce domaine.

– Concernant les **problèmes de chauffage au SME**, et plus largement au BUC ... l'assistant de prévention nous apprend qu'un nouveau relevé des températures va être effectué (le premier entre 12 et 14 degrés ne semblait pas convenir à la Direction...) pendant 15 jours, à compter du 20 février... Gageons que celui-ci soit le reflet réel des conditions de travail déplorables dans lesquelles travaillent nos collègues au SME, et qu'une solution pérenne soit trouvée pour mettre fin à cette problématique !!

– Enfin, seule la CGT est intervenue sur le **problème d'isolation phonique** entre le 4ème et le 5ème étage à l'hôtel des douanes à Rouen. Aucune solution n'est proposée à l'agent, et nous déplorons le ton de la réponse faite à la collègue. Si l'Administration reproche fréquemment aux collègues de mal parler à leurs homologues du PMR, nous notons ici que la critique est également valable dans l'autre sens. La CGT insiste sur le fait que la communication avec les agents du PMR doit être respectueuse à chaque bout du téléphone !!

Analyse des fiches de signalement, des accidents de service, des maladies professionnelles et des exercices d'évacuation

Les **fiches de signalement** présentées proviennent toutes de la DRFIP. À chaque incident, un courrier est envoyé à l'agresseur par le référent sécurité. La CGT s'étonne de voir que les réponses et/ou suites apportées aux fiches de signalement ne sont jamais reprises sur ces fiches. Si le travail a été fait, il faut le communiquer aux membres du CHSCT.

Les **accidents de service** concernent pour la majorité des accidents de circulation domicile-travail. La CGT intervient sur l'incident qui a eu lieu au BUC, et nous demandons que tous les câbles, dans la mesure du possible soit placé sous goulotte, pour éviter tout nouvel incident de ce genre. Suite à un accident à la BSE de Dieppe résultant d'un maniement de l'échelle, nous apprenons que la brigade, doté en nouvelles échelles préfèrent se servir des anciennes (usagés et pouvant provoquer des accidents...) Et pourquoi ?? Parce que les nouvelles échelles ne sont pas du tout adaptées aux besoins des agents. Elles ne rentrent même pas dans les véhicules de service ... L'intérim du DR de Rouen nous informe qu'au prochain renouvellement, les agents seront consultés... Pour la CGT, c'est la moindre des choses... Nous dénonçons depuis longtemps d'être soumis à des marchés nationaux, qui ne correspondent pas aux besoins des agents.

Les exercices d'évacuation ont repris à la DRFIP et à l'INSEE avec la fin de l'état d'urgence. Et à en croire les compte-rendus, il était temps : des collègues qui ne veulent pas sortir, d'autres qui ne savent pas par où sortir, ni où se rassembler, un comptage d'effectifs pas systématique... La CGT a toujours insisté sur la réalisation d'exercice d'évacuation.

En douane, à lire les 2 compte-rendus d'évacuation, tout s'est très bien passé... Or cela n'est pas du tout le cas pour l'évacuation du Bureau Central. Cette évacuation a soulevé de nombreux problèmes qui n'apparaissent pas sur le compte-rendu...

Les exercices sont là pour ça et, pour la CGT falsifier un compte-rendu est irresponsable !!

Il y a notamment eu des questionnements quant à l'identité du responsable de l'évacuation... Les responsables serre-files n'ont pas su à qui faire leur compte-rendu... La CGT a proposé, afin d'identifier les responsables d'évacuation que ceux-ci soient munis d'une chasuble ou d'un brassard.

Il y a également eu des dysfonctionnements et des oublis par les guide-file et serre-file. L'assistant de prévention a proposé d'effectuer une réunion avec tous les guide et serre-file pour actualisation des procédures d'évacuation.

Présentation de la Note d'Orientations Ministérielles 2018

La Note d'Orientation Ministérielle n'a jamais été aussi concise (6 pages et 4 annexes).

A sa lecture, la CGT s'est inquiétée car c'est la première fois que celle-ci semble autant orientée vers l'accompagnement des réformes à venir !!

Les 3 grands axes sont les suivants :

– la prise en compte de la santé, de la sécurité et les conditions de travail dans la **conduite de projet** : un bien joli mot pour parler des restructurations, de réforme, de réorganisation... Cependant, l'inspecteur santé, sécurité au travail nous informe qu'ils sont en attente d'une méthodologie plus précise.

– l'amélioration du caractère opérationnel des mesures de prévention : nouveau référentiel DUERP, formation liée au risque psychosocial (RPS), bilan télétravail.

À ce titre, la CGT a demandé qu'un bilan sur le télétravail soit présenté au CHSCT. Le Président a indiqué, qu'il sera fait pour le CHSCT de septembre.

– le renforcement des actions de prévention du risque « amiante ».

Présentation de la rénovation de l'aile du Bureau Central

La cheffe du PMR, Madame Moizo, nous assure que toutes les étapes pour la rénovation avaient été présentées en CHSCT : étude de faisabilité, plans provisoires et aujourd'hui plans définitifs... Et on y a presque cru...

La CGT intervient en disant, que si c'était un vœu, il en était resté au stade de vœu. L'étude de faisabilité nous a bien été présentée en juin 2017, mais depuis aucune présentation, et aujourd'hui, la CGT refusera de donner un avis pour ce projet !!

Le Président du CHSCT indique à Madame Moizo, qu'en l'absence de communication de tous les documents aux représentants du personnel, le point allait être reporté, charge à elle de nous envoyer les documents pour le prochain CHSCT.

Le Président a indiqué que lors de rénovation en douane de bâtiment, il était favorable à un chantier de retrait et de désamiantage complet, afin de travailler sur un bâtiment « propre ». De plus, les

menus travaux de désamiantage au fil de l'eau sont extrêmement onéreux. La CGT a salué cette initiative.

Rapports de visite de l'Inspecteur Santé Sécurité du Travail

L'inspecteur santé sécurité au travail nous présente 3 rapports de visite dans des locaux de la DRFIP : Grand Quevilly, Lillebonne et Elbeuf.

Les mêmes problématiques ressortent : stockage des archives, couloir évacuation encombré, manipulation par les femmes de ménage de produits chimiques, placement des extincteurs, luminosité dans les locaux...

Décision du Conseil d'État annulant la fermeture du bureau d'Évreux

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour à la demande de FO et de Solidaires. Encore une fois, la CGT est surprise de constater la prise en main de cette problématique par les autres OS alors qu'elle a été la seule à travailler et à effectuer ce recours devant le Conseil d'État...

Le Président a indiqué que l'ajout de ce point à l'ordre du jour lui semblait prématuré... Si les 2 OS pensaient avoir des informations, c'est loupé... Ils auraient mieux fait de nous demander.

Nous suivons de près ce dossier, en local comme en centrale et nous saurons informer les intéressés dès que le dossier avancera.

Le Président avoue que cette décision aura des répercussions, et fera jurisprudence pour toutes les autres décisions de ce type, en Douane, comme dans tout le ministère, voire dans d'autres administrations.

Questions diverses

La CGT est intervenue sur la pose de défibrillateurs à la BSEC. Le médecin de prévention, qui avait été consulté, regrette que son avis n'ait été suivi. En effet, elle était plutôt opposée à la fourniture de défibrillateur sans certaines conditions. Pour elle, cette pose devait être accompagnée d'une formation par le fournisseur, pour les agents susceptibles d'y avoir recours. Cela n'a pas été pris en compte...

L'inspecteur Santé Sécurité au Travail indique qu'il faut absolument avoir des contrats d'entretien de ces outils, et qu'il faut en effectuer un suivi...

Pour la CGT, la pose de ces défibrillateurs ne se fait pas dans de bonnes conditions, et doute du sérieux de l'Administration pour pérenniser leur utilisation.

Pour son premier CHSCT, le nouveau président a tenu parfaitement son rôle. Cela ne nous était pas arrivé depuis longtemps ... Nous espérons qu'il gardera cette cadence et restons vigilants pour que ces promesses ne soient pas que des belles paroles.

ABUNDANS CAUTELA NON NOCET

« Une précaution excessive ne fait pas de tort »